

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 2153 - page 1067

976 - Mayotte

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de Mayotte.

UNION DEPARTEMENTALE CSFM (UD-CSFM) DE MAYOTTE.

Objet : assurer au point de vue matériel et moral, la défense et la représentation des intérêts généraux des familles, quelle que soit leur situation juridique, en particulier en leur qualité d'usagers, notamment les locataires ou accédants à la propriété et de consommateurs de bien et services, étudier les divers questions et la coordination des diversse activités ou services qui relèvent du domaine social et familial, elle réagit pour la protection et l'amélioration de l'environnement, de la nature et du cadre de vie.

Siège social : 6 Tribunes de cavani sud, 97600 Mamoudzou.

Date de la déclaration : 6 février 2015.